



**Approbation du rapport d'Orientations Budgétaires 2019**

Extrait du Registre des Délibérations  
**CONSEIL SYNDICAL DU 26 MARS 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 26 mars à 18h00, le Comité Syndical du SBV 4R, régulièrement convoqué le 18 mars 2019, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN, Président.

Nombre de délégués titulaires du Bureau Syndical : 45  
 Nombre de membres en exercice : 45  
 Quorum à atteindre : 23  
 Nombre de membres présents comptant pour le quorum : 25  
 Nombre de pouvoirs : 3

**Présents pour le quorum : 25**

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Anet	CA du Pays de Dreux	Mme BRETTE Ophélie	Suppléante
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Bréchamps	CC des Portes Euréliennes	Mme RONNEL Chantal	Suppléante
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Cherisy	CA du Pays de Dreux	Mme POULAIN Josée	Suppléante
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	Mme DUVAL Dominique	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Luray	CA du Pays de Dreux	M. MAIGNAN Michel	Suppléant
Marcilly-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. VERDIER Jean-François	Suppléant
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	Mme MARTINEZ-KOËGEL Chantal	Titulaire
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	Mme GALLAS Anne-Marie	Titulaire
St-Georges-Motel	CA du Pays de Dreux	M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. SIMON Marc	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. VOET Jacky	Suppléant
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Saulnières	CA du Pays de Dreux	M. ROMANO Antonio	Titulaire
Soulaire	CC des Portes Euréliennes	M. LE BRIS Jean-Loup	Titulaire
Tréon	CA du Pays de Dreux	M. GOALES André	Suppléant
Vernouillet	CA du Pays de Dreux	M. FRARD Daniel	Titulaire

**Pouvoirs : 3**

- De Mme GRUPPER-GERSET Françoise, titulaire de Boncourt (CA du Pays de Dreux)  
 A M. MOUCHARD Patrick, titulaire de Berchères-sur-Vesgre (CA du Pays de Dreux)
- De M. MAISONS Patrick, titulaire d'Ivry-la-Bataille (CA du Pays de Dreux)  
 A M. ROY Raymond, titulaire de La Chaussée d'Ivry (CA du Pays de Dreux)
- De M. MAUFRAIS Aurélien, titulaire de Rouvres (CA du Pays de Dreux)  
 A Mme PATUREL Cathy délégué titulaire d'Oulins (CA du Pays de Dreux)

**Absents excusés : 7**

Anet	CA du Pays de Dreux	M. MARIGNIER Arnaud (excusé)	Titulaire
Croth	CA Evreux Portes de N.	M. CLERC Jean-Louis	Suppléant
Luray	CA du Pays de Dreux	M. FILLON Alain (excusé)	Titulaire
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. BARLY Christophe (excusé)	Suppléant
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. BINET Eric (excusé)	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline (excusée)	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	M. GEFFROY Jacques (excusé)	Suppléant

**Egalement présents : 5**

Garenes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. RONGRAIS Patrick	Suppléant
Montreuil	CA du Pays de Dreux	M. MARINIER Serge	Suppléant
St-Georges-Motel	CA du Pays de Dreux	M. JACQUEMIN Gérard	Suppléant
Saulnières	CA du Pays de Dreux	M. ALBERT Christian	Suppléant

**Monsieur Patrick MOUCHARD** est nommé secrétaire de séance.

**Le Président** introduit le débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport adressé aux délégués avec la note de synthèse et la convocation. Celui-ci prévoit le remplacement du poste de **M. LAGARDE** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 par un poste à temps plein, subventionné à 80 %. Il précise toutefois que lors de la présentation du 11<sup>ème</sup> programme, l'après-midi même, l'AESN a annoncé des conditions nouvelles d'éligibilité aux subventions. Ainsi le poste d'un technicien à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet pourrait ne pas être subventionné, sachant que l'AESN et la Région prenaient en charge respectivement 50 % et 30 % du brut chargé. L'AESN nous informera en juin de sa décision.

**Le Président** précise que le Comité syndical sera décisionnaire quant au pourvoi ou non du poste de technicien à temps complet (à l'issue du CDD de M. LAGARDE). Le Comité décidera s'il est souhaitable de recruter un technicien à temps complet, éventuellement sans la subvention correspondante. Il souligne en outre que les missions des garde-rivières ne sont plus subventionnées par l'AESN, sauf cas exceptionnel.

**Le Président** explique que tous les projets déjà amorcés sont inscrits aux orientations budgétaires. Leur échelonnement dans le temps tient compte des délais d'études nécessaires, délais réglementaires et capacités techniques du SBV4R.

**Le Président** précise que certaines lignes permettent, en outre, d'envisager de nouveaux chantiers, selon les opportunités qui se présenteraient.

Avant de laisser la parole à **M. BELLANGER**, Vice-président en charge du Budget, pour une présentation plus détaillée, **le Président** souligne que ces orientations démontrent une équité de traitement sur tout le territoire en matière d'investissements. Il précise toutefois que la stagnation des participations des EPCI au SBV4R aurait pour effet d'épuiser les excédents, sachant qu'alors cette situation ne pourrait perdurer au-delà du BP 2021.

**M. BELLANGER** rappelle que le CA 2018 est le premier CA issu de la fusion des 4 syndicats. Il explique que le contexte est compliqué puisque cette année de transition, d'installation et d'harmonisation coïncide avec l'arrivée de la compétence obligatoire GEMAPI, du 11<sup>ème</sup> programme de l'AESN et de la fin des subventions pour les garde-rivières.

**M. BELLANGER** indique que la préoccupation actuelle des élus porte sur les compétences à reprendre et sur la PI, considérant que le contexte national actuel exclut l'appel du financement imaginé, c'est-à-dire la taxe GEMAPI. Il précise que les élus mènent une réflexion pour pérenniser le syndicat et définir les actions futures.

S'en suit l'étude du rapport d'orientations budgétaires et le débat.

Sur la base des propositions inscrites dans le rapport, le BP 2019 pourrait s'établir comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 566 529,05 €

Recettes : 806 705,65 €

**NB :** le budget peut être voté en suréquilibre (dû à un excédent de fonctionnement reporté de 2018 élevé), ce qui est préférable à un budget qui ne serait pas sincère.

**Section d'investissement :**

Dépenses : 498 288,09 €

Recettes : 985 355,86 €

**NB :** là encore, le budget peut être voté en suréquilibre (dû à un excédent d'investissement reporté de 2018 élevé).

Entendu l'exposé de MM. COCHELIN et BELLANGER, le Comité Syndical décide à l'unanimité de prendre acte de :

- la présentation du rapport d'orientations budgétaires dans les termes présentés en annexe,
- la tenue du débat portant sur les orientations budgétaires.

Le Président,



André COCHELIN

**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES

Document rendu exécutoire

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le 02 Avril 2019

*Le Président,*



*André COCHELIN*

**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES

